

N° 152  
juin 2013

# profil

magazine



## OULLINS : CULTURISSIME !

dossier p.5

### Solidarité

- Au goût du Jour :  
succès au rendez-vous

p.13



### Événement

- Fête de la  
musique

p.14





## 10 000 visiteurs à la Fête de l'iris !

2013 a été une année d'exception pour la Fête de l'iris ! Cette 23<sup>ème</sup> édition s'est déroulée sous le soleil, pour le plus grand bonheur des 10 000 visiteurs ! Petits et grands ont déambulé dans le parc Chabrières, à la découverte des nombreuses animations et spectacles proposés : jeu de piste, atelier repotage, jeux d'eau, contes, musique et le défilé de danse "Loop !".... Le week-end s'est terminé avec le spectacle de cirque aérien, qui a réuni plusieurs milliers de personnes.



## La salle de gymnastique baptisée

La salle de gymnastique spécialisée porte désormais le nom du gymnaste Yann Cucherat, médaillé olympique. Ce baptême a été célébré le 4 mai en présence de l'athlète et de la section gymnastique du CASCOL. A la suite des gymnastes oullinois, Yann Cucherat a offert à l'assemblée une démonstration. Il s'est ensuite prêté au jeu des photos et des autographes. Un moment, à n'en pas douter, qui restera unique pour de nombreux Oullinois.



Profil n°152,  
juin 2013

## Sommaire

<b>Arrêt sur images</b> .....	2
<b>Édito</b> .....	3
<b>Conseil municipal</b> .....	4
> Crédits pour les sorties pédagogiques	
<b>Dossier</b> .....	5-7
> Oullins : culturissime !	
<b>Oullins au quotidien</b> .....	8-9
> Conseil d'école : kesako ?	
> Lancement du procès-verbal électronique	
> Top départ pour les activités estivales	
> Talents d'or : bientôt les lauréats !	
<b>La ville bouge</b> .....	10
> Jules Ferry à cœur ouvert	
> Yzeron : bientôt le coup d'envoi des travaux	
<b>Environnement</b> .....	11
> Travaux nocturnes : gestion des nuisances sonores	
<b>Économie et emploi</b> .....	12
> Quand la Ville favorise l'insertion	
> Alternance : le forum répond aux attentes	
<b>Solidarités actives</b> .....	13
> « Au goût du jour : le succès au rendez-vous »	
> Bienvenue Valentine !	
<b>Sports, loisirs &amp; culture</b> .....	14-15
> Fête de la musique : tous au parc Chabrières !	
> Judo : l'équipe de France junior à Oullins	
> Ecran Total : la tête dans les étoiles	
> Girevoy sport : une discipline encore méconnue	
<b>Groupes d'opposition</b> .....	16
<b>Majorité municipale</b> .....	17
<b>Agenda et infos pratiques</b> .....	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an  
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet  
Rédactrice en chef Elisabeth Corino  
Rédaction Marine Chazal, service communication  
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux  
Mise en page Marine Chazal, service communication  
Maquette Anatome  
Impression Brailly  
Distribution Publi Services  
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



• Palmarès départemental du fleurissement :  
1<sup>er</sup> prix des villes de 15001 à 30 000 habitants  
• Ville euro-citoyenne

# La culture est dans notre nature

...

*A Oullins, notre politique culturelle a toujours été de promouvoir les arts auprès du plus grand nombre et de permettre à tous d'avoir accès à des équipements qui valorisent la création et le savoir.*

Notre politique culturelle s'est en effet toujours articulée autour de trois axes : favoriser par tous les moyens l'accès de l'ensemble de la population aux différents domaines de l'art, des loisirs culturels, des savoirs, afin de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif des Oullinois ; protéger et mettre en valeur les patrimoines et les mémoires d'Oullins ; promouvoir la diversité des expressions culturelles et le dialogue interculturel.

La culture pour tous, telle est la ligne suivie par le service culturel de la Ville, l'équipe de la Mémo, les musiciens intervenants dans les écoles primaires et les associations partenaires qui font preuve d'un grand dynamisme dans ce domaine. Rappelons que les nombreux rendez-vous proposés tout au long de l'année aux Oullinois (Zoullimômes, qui fête ses 10 ans, Textes à dire, la Fête de l'iris ou encore le Festival Ecran total) sont ouverts à tous et bien sûr gratuits. Nous avons volontairement fait le choix d'une programmation éclectique pour permettre à chacun d'accéder à la culture mais aussi, de favoriser les découvertes.



**François-Noël BUFFET**  
Sénateur-maire

Nous appuyons cette politique ambitieuse par des équipements de qualité et un soutien financier sans faille aux associations culturelles. La construction de la Mémo, lieu charnière de la culture et du savoir, des expositions, des animations et des nouvelles technologies, en est le meilleur exemple. N'oublions pas notre volonté de créer le Pôle culturel du Parc Chabrières qui offre dans un même lieu plus de confort, d'accessibilité et de synergie aux associations artistiques et notre « Passeport jeunesse » qui prend en charge une partie des frais d'inscription des jeunes à une activité culturelle ou sportive. Dans un contexte budgétaire contraint, il n'est pas inutile de rappeler que nous consacrons 1,3 M€ chaque année à la Culture dont près d'un million de subvention au Théâtre de la Renaissance et plus de 300 000 € d'aide aux associations culturelles ●

le mandat

## EN ACTION...

Réaménagement de l'entrée Nord

**11/2011**



Forum Agenda 21

**02/2012**



Début de l'aménagement de la Grande rue

**09/2012**



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre à l'école Jules Ferry

**11/2012**



**12/2011**

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



**04/2012**

Nouveaux jeux et terrain multisports au parc du Prado



**11/2012**

Lancement du débat public sur le TOP



**12/2013**

Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins



> numéro vert 0800 013 477  
> contact@ville-oullins.fr

### Stationnement

Je vous adresse ce mail pour connaître les modalités de réservation des quelques places de parking, situées en face de chez moi, afin de faciliter mon déménagement.

Pour des travaux ou un déménagement, vous pouvez obtenir un emplacement de stationnement réservé. Pour cela, votre demande doit être effectuée le plus tôt possible au Service voirie et cadre de vie : il vous communiquera les tarifs. En cas d'acceptation de votre demande, un arrêté municipal sera édité et vous disposerez de panneaux « interdiction de stationner ». Connectez-vous sur notre site Internet à la page Vie quotidienne / Stationnement pour télécharger la demande d'autorisation d'occupation du domaine public.

### Mobilier urbain

Promenant de nombreuses personnes âgées, je remarque qu'il manque des bancs. Par exemple près de ED...

Vous nous demandez l'installation de bancs sur plusieurs sites. Pour certains, cela n'est pas possible (sur le parking attendant à l'îlot de la Camille, rue du Petit Revoyet), notamment sur la place Anatole France. A proximité, vous pouvez utiliser les assises sur le Passage de l'église, Passage Pierre-Joseph Martin ou Passage de la Ville.

Nous vous informons que nous étudions la pose de bancs sur l'espace public de l'îlot de la Camille et rue du Grand Revoyet. Dans cette rue, il en existe déjà un à proximité de l'école maternelle. Cette voie étant gérée par le Grand Lyon, nous leur transmettrons la demande.

## Conseil municipal : crédits alloués pour les sorties pédagogiques

Lors de la présentation du budget primitif 2013, des enveloppes de subventions non affectées (qualifiées de « crédits non affectés ») ont été votées. L'attribution des crédits pour le secteur éducation – sorties pédagogiques a été actée lors du conseil municipal du 11 avril.

#### > Ecole primaire Marie Curie

Classe de découverte sur la biodiversité animale et végétale à Verrières en Forez pour 305 élèves.  
Crédit alloué : 2 351,55 €

#### > Ecole maternelle des Célestins

Découverte d'une ferme pédagogique à Bruissieu pour 60 élèves.  
Crédit alloué : 292,20 €

#### > Ecole maternelle du Revoyet

Sortie pédagogique de fin d'année à Charentay pour 49 élèves.  
Crédit alloué : 238,63 €

#### > Ecole maternelle du Golf

Observation des animaux de la savane en relation avec le travail sur les animaux d'Afrique à Saint-Martin-La-Plaine pour 89 élèves.  
Crédit alloué : 433,43 €

#### > Ecole maternelle de la Saulaie

Visite du parc de Villars-les-Dombes pour 81 élèves.  
Crédit alloué : 394,47 €

#### > Ecole élémentaire de la Saulaie

Activité « Jardinage écolo » à Saint-Just Saint-Rambert pour 42 élèves.  
Crédit alloué : 204,54 €

#### > Ecole primaire Jean de la Fontaine

Initiation au cirque à Saint-Vulbas pour 113 élèves.  
Crédit alloué : 550,31 €

#### > Ecole primaire Jules Ferry

Visite d'une ferme à Saint-Pierre-de-Chandieu pour 117 élèves.  
Crédit alloué : 569,79 €

#### > Ecole primaire Jules Ferry

Classe autour de l'imprimerie et du patrimoine à Lyon et Chassieu, pour 47 élèves.  
Crédit alloué : 228,89 €

#### > Ecole primaire Jules Ferry

Visite de la station d'épuration à Pierre-Bénite pour 50 élèves.  
Crédit alloué : 243,50 €

#### > Ecole maternelle Clément-Desormes

Visite de 13 élèves visite d'une ferme à Aveize.  
Crédit alloué : 228,89 €

#### > Ecole maternelle Glacière

Découverte des animaux à Romanèche-Thorins (Touroparc) pour 48 élèves.  
Crédit alloué : 233,76 €

> Enfin, dans le cadre du Dispositif Ville, Vie, Vacances, une enveloppe de 333 € est accordée à l'ACSO pour l'organisation d'activités en plein air dans le massif de la Chartreuse.

# OULLINS : CULTURISSIME !

## Quelques chiffres clés

- > 1 000 000 € est le montant de la subvention et des aides directes et indirectes versées par la Ville au Théâtre La Renaissance (mise à disposition de personnel et de locaux)
- > 20 bibliothécaires à La Mémo
- > 320 000 € de subvention aux associations culturelles en 2013
- > Près de 95 000 titres d'ouvrages disponibles à la Mémo
- > 10 000 visiteurs à la Fête de l'iris en 2013

## Une culture pour tous

**Promotion de la musique, protection du patrimoine architectural, sensibilisation à la lecture auprès des enfants, animation des quartiers...**

La Ville d'Oullins, par les événements qu'elle organise, les équipements qu'elle gère, les structures et associations qu'elle soutient... permet à chacun de découvrir de multiples richesses culturelles.

La culture est une mission de service public, comme le sont les secteurs du social ou de l'éducation. L'équipe municipale a fait le pari de la culture pour tous, des enfants aux seniors, pour tous les goûts, pour tous les quartiers. La Ville d'Oullins propose ainsi tous les ans une programmation événementielle (Fête de l'iris, Journées européennes du patrimoine, Ecran total, Fête de la musique...), gère ou soutient des équipements et des événements de qualité (Mémo, Théâtre La Renaissance, MJC, Clacson, Festival A nous de voir...) et subventionne les associations à vocation culturelle et socioculturelle.

Les équipements culturels sont facteurs de rencontres, d'échanges et de partage. La Ville soutient ainsi toutes les structures qui participent à la politique active de développement culturel. En 2013, ce n'est pas loin d'un million d'aides qui est alloué au Théâtre La Renaissance et 320 000 € qui ont été budgétés pour subventionner les associations à caractère culturel du territoire. « Nous maintenons le cap pour l'aide aux structures culturelles oullinoises. Il est de notre volonté de les accompagner chaque année dans leurs projets, afin de proposer à la population une offre toujours aussi développée, riche et éclectique » explique Clotilde Pouzergue, adjointe à la culture et à la jeunesse.

Autre signe fort de l'engagement de la Ville, la concrétisation de la vocation culturelle du parc Chabrières, avec le regroupement de trois écoles de musique, d'un atelier de peintres, d'une association dédiée à l'histoire d'Oullins, d'une école internationale spécialisée en art mural. Le parc est devenu un lieu de culture vivante (Fête de l'iris, Fête de la musique...). « Le parc culturel Chabrières prend désormais toute son ampleur. Il était important pour nous d'arriver à regrouper tous ces acteurs dans un seul et unique lieu. Le parc Chabrières est une aubaine, puisque situé au cœur de la ville et accessible à tous » poursuit Clotilde Pouzergue.

La Ville a à cœur de créer un véritable service public de la culture. Dans cette perspective, la Mémo, lieu pluridisciplinaire, accessible à tous, favorise les rencontres et les échanges et propose une offre de qualité. La médiathèque est ainsi depuis octobre 2010, l'acteur de la culture pour tous, en témoignent les 5 000 abonnés et 30 000 visiteurs par an. « La Mémo est caractérisée par une vie culturelle intense. Ses animations, ses événements, ses associations, sa médiathèque... sont autant d'éléments qui forgent notre attractivité. Elle est une véritable richesse locale », conclut Clotilde Pouzergue ●

## La Mémo comme on l'aime

En 2006, la Ville d'Oullins a engagé le processus de création d'une médiathèque. Cet équipement de qualité, confortable et agréable a permis d'offrir aux habitants un accès privilégié à la culture. Les objectifs du projet étaient de permettre un développement, qui ne pouvait être concevable dans les locaux précédents : l'ouverture sur d'autres documents que les documents imprimés (en particulier création d'un fonds audiovisuel) et l'évolution des animations qui étaient limitées par manque d'espace. La création de la Mémo a donc permis : une amélioration des conditions d'accueil du public ; une amélioration de la qualité de l'offre ; des services nouveaux, répondant aux attentes du public (espace petite enfance, espace image et son, espace numérique, espace détente...). Contrairement à la bibliothèque précédente, la Mémo n'est plus organisée en secteurs (adulte, enfant...) mais offre deux grands plateaux intergénérationnels. Au 1<sup>er</sup> étage, les espaces « fiction » (BD, mangas, romans...) et petite enfance (salle de contes, livres dédiés aux plus jeunes...). Au second étage, un espace documentaire dans lequel les collections sont divisées en 12 pôles : Histoire et monde ; littérature ; langues étrangères ; fonds régional ; beaux-arts... Un

espace image et son a également été aménagé, proposant DVD, fonds de musique libre... Enfin, l'espace public numérique (EPN) de la Mémo est doté de 10 ordinateurs, et offre l'accès à l'internet haut débit ainsi qu'aux outils informatiques (bureautique, graphisme...). Grâce à cette organisation, la Mémo est l'un des acteurs phares de la culture oullinoise. En témoignent les chiffres ! Depuis 2010, plus de 300 000 prêts ont été enregistrés ; près de 5 000 lecteurs sont inscrits ; plus de 1 700 nouveaux abonnés chaque année... Enfin, l'organisation d'expositions, de projections de films et d'ateliers autour de nombreuses thématiques permet de positionner la médiathèque comme l'un des principaux opérateurs des animations culturelles du territoire ●

### La Mémo

8 rue de la République  
Tél. 04 26 04 11 71  
<http://oullins.bibli.fr/opac>

## Parc Chabrières = nature et culture

En centre-ville, à proximité du Théâtre La Renaissance et de la Mémo, le parc Chabrières est aujourd'hui le cœur de la culture oullinoise. L'équipe municipale a souhaité y rassembler une grande partie des structures culturelles que compte la ville : les trois écoles de musique associatives, l'association Pour l'Histoire d'Oullins, CitéCréation, EcohlCité, Entente des peintres oullinois... Des crédits ont donc été affectés aux rénovations totales du chalet ouest qui abrite aujourd'hui l'Entente des peintres oullinois (145 000 €), de l'Orangerie qui est désormais l'espace dédié à l'Ensemble Harmonique d'Oullins (490 000 €), et du bâtiment qu'occupe EcohlCité (190 000 €). Afin de renforcer la vocation culturelle du parc, deux nouveautés voient le jour à l'été 2013 : l'organisation des événements



Inauguration du local de l'Entente des peintres oullinois en septembre dernier

que sont la Fête de la musique et Ecran Total. En effet, ces deux rendez-vous incontournables seront proposés cette année au parc Chabrières, offrant aux spectateurs un écrin de verdure en guise de scène de spectacle ●



## 10 bougies pour Zoullimômes !

Né il y a 10 ans, Zoullimômes est un festival de création musicale, original et inédit, initié par la Ville et les enseignants des écoles. Il porte avant tout un enjeu pédagogique : susciter la créativité des jeunes enfants et leur faire concevoir un spectacle. En mettant l'accent sur la création artistique, la municipalité a fait le pari de l'originalité. Pari réussi puisque près de 500 enfants participent chaque année à cet événement hors du commun. Zoullimômes, c'est ainsi 20 créations différentes, 50 spectacles, 2 lieux de représentations (une école et le Théâtre La Renaissance) et 1800 enfants spectateurs. Mais c'est aussi 4 musiciens salariés de la Ville, qui interviennent toute l'année dans les écoles pour concevoir et porter ce projet avec

le concours des enseignants et de compagnies professionnelles.

Chaque classe participante conçoit une "Zoullimôme", une saynète (composée d'une création qui mêle musique instrumentale, chant, danse et chorégraphie) qui est ensuite présentée sur scène. Au-delà de la dimension culturelle, ce dispositif permet aux enfants de développer leur expression corporelle, leur capacité à chanter et leur diction. L'entrain de tous les participants depuis 10 ans témoigne du succès de l'événement culturel créé par et pour les enfants Oullinois ●

**Représentations du 7 au 14 juin au Théâtre La Renaissance**

## Partenaires... ils témoignent !



**Roland Auzet**  
Directeur du Théâtre  
La Renaissance

« Lorsqu'on est nommé à la direction d'un théâtre, le premier signe de la relation au territoire qui nous vient est le rapport qu'entretient la Ville avec son théâtre. A Oullins, plusieurs aspects m'ont frappé dès mon arrivée. La détermination du projet municipal, sa pertinence et son exigence, permettent qu'un artiste dirige le Théâtre La Renaissance. Cela crée une dynamique particulière, mais aussi une confiance de l'équipe municipale en son directeur pour conduire le projet d'établissement. Sur place, ce qui est évident c'est l'engagement dans le temps, sur l'histoire du théâtre et sur l'évidence de sa renommée. Puis viennent les axes liés à la présence territoriale et surtout à la mixité des publics. Le Théâtre La Renaissance aura pour sa saison 2013/2014 plus de 40 spectacles différents pour des publics très variés et des intérêts très différents. Pour finir, la présence au théâtre de 4 musiciens intervenants, missionnés par la Ville pour réaliser des projets avec les écoles par le biais d'apprentissages divers, constitue sans doute l'action la plus remarquable de la relation d'une ville à un théâtre, le tout au service du travail des artistes pour une démocratisation culturelle évidente. Oullins est à la fois à la pointe et sur le pont ! »



**Jessica Palm**  
Chargée de médiation  
du projet Veduta mené à  
Oullins

« Dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain qui débutera en septembre prochain à Lyon, nous organisons et menons le projet Veduta. Il consiste à étendre la Biennale dans 6 communes de l'agglomération lyonnaise, dont Oullins. La Ville et le Théâtre La Renaissance sont ainsi partenaires de l'édition 2013.

Cela permet cette année l'exposition et l'interprétation de l'œuvre de Michel Aubry « Salon de musique et salle de billard » au Bac à Traille.

Parallèlement à cette action, nous proposons également aux Oullinois d'accueillir chez eux une œuvre réalisée par un artiste de la Biennale. L'opération, intitulée « Chez moi », est organisée en partenariat avec la Ville.

Depuis un an, nous travaillons avec le service culturel afin de réfléchir à la mise en place de Veduta sur le territoire oullinois. Nous pouvons compter sur l'appui de l'équipe, qui est pour nous un vrai relai sur la commune.

Ce partenariat se traduit au quotidien par des échanges d'informations et de contacts qui nous permettent d'organiser au mieux ce grand événement. » ●

### Des livres à domicile

La Mémo met en relation les personnes ayant des difficultés de déplacement avec des bénévoles qui assurent le lien entre les bibliothécaires et le domicile des personnes qui en font la demande.

#### 📄 Renseignements

Mémo  
04 26 04 11 71

### Veduta « Chez moi »

Dans le cadre de Veduta, chaque artiste de la Biennale vous propose une œuvre destinée à être exposée de façon privée chez vous. Pendant le temps de l'événement (10 septembre au 5 janvier 2014), vous vivrez avec cette œuvre, la regarderez et serez amené à en parler autour de vous. A la fin de la Biennale, vous serez invités, si vous le souhaitez, à faire le récit de cette cohabitation. En acceptant de participer à ce projet, vous devenez les partenaires de la Biennale en organisant un/des mini-événements afin d'engager un dialogue autour de l'œuvre, de l'art contemporain.

#### 📄 Renseignements

Veduta@labiennaledelyon.  
com  
06 01 39 08 15

### Archives municipales

Elles ont pour mission la collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur des documents produits ou reçus par l'ensemble des services municipaux. Elles s'occupent de l'organisation des Journées Européennes du patrimoine.

#### 📄 Renseignements

Archives municipales  
04 72 39 73 15





## Conseil d'école : kesako ?

**Instance présente dans chaque école oullinoise**, le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie scolaire, notamment sur le règlement intérieur et l'élaboration du projet d'école. Il est composé du directeur de l'école, des enseignants, l'adjointe aux affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Le conseil est constitué pour une année et se réunit au moins une fois par trimestre, afin d'évoquer tous les sujets relatifs à la vie scolaire : mise en place d'actions pédagogiques afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Éducation nationale, utilisation des moyens alloués à l'école, intégration des enfants en situation d'handicap, activités périscolaires, restauration... Il donne également son accord pour l'organisation d'activités éducatives, sportives ou culturelles. Enfin, le conseil définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès verbal, affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves ●

### Les écoles font la fête !

Comme chaque année, les établissements scolaires organisent leurs fêtes de fin d'année. A vos agendas !

- Vendredi 14 juin à partir de 15h - Ecole primaire de la Saulaie
- Vendredi 14 juin à partir de 16h30 - Ecole maternelle Clément-Desormes
- Vendredi 14 juin à partir de 18h - Ecole maternelle de la Glacière
- Samedi 15 juin de 9h30 à 14h30 - Ecole maternelle du Revoyet
- Mardi 25 juin à partir de 17h30 - Ecole primaire Marie Curie
- Mardi 25 juin à partir de 16h30 - Ecole élémentaire du Golf
- Vendredi 28 juin à partir de 16h30 - Ecole primaire Jean Macé
- Vendredi 28 juin à partir de 18h - Ecole primaire Jules Ferry
- Vendredi 28 juin de 18h à 20h30 - Ecole primaire Jean de la Fontaine
- Samedi 29 juin de 10h à 14h - Ecole maternelle des Célestins
- Samedi 29 juin de 10h à 17h - Ecole maternelle du Golf
- Samedi 29 juin de 14h à 19h - Ecole primaire Ampère

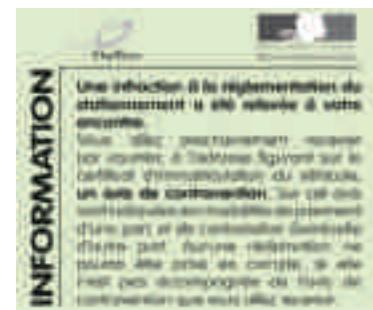


**NICOLAS BOREL**  
Directeur de l'école Ampère

*Les conseils d'écoles sont pour nous de vrais moments d'échanges entre la Ville, l'Éducation Nationale, l'équipe d'enseignants et les représentants des parents d'élèves. Nous y débattons du projet d'école et prenons les décisions attendantes à la vie scolaire : financement de projets pédagogiques, projet de travaux ou de rénovation, réflexion sur la réforme des rythmes scolaires... Ces moments institutionnels sont primordiaux pour la vie de l'école.*

## Lancement du procès-verbal électronique

**Le procès-verbal électronique** va remplacer progressivement le formulaire papier dans les services de police et de gendarmerie. Ce système couvre les infractions à la circulation routière (classes 1 à 4) ainsi que les infractions liées à la non présentation de papiers relatifs à la conduite et à la mise en circulation du véhicule (permis, carte grise...). Il pourra être étendu à d'autres familles d'infractions. La Ville a fait l'acquisition de 5 appareils (PVe). Quand un procès-verbal est constitué, il est transmis directement au Centre National de Traitement de Rennes qui assure ensuite tous les traitements automatisés de la verbalisation électronique. A titre d'information, un papier de couleur vert pâle et de forme carrée sera apposé sur le pare-brise du véhicule verbalisé, informant l'automobiliste qu'il a été verbalisé et qu'il recevra une contravention. Ce procédé est mis en place à Oullins, mais il n'a aucun caractère obligatoire. La Police Municipale va procéder aux premiers procès-verbaux électroniques en juin ●





## Top départ pour les activités estivales

**Comme chaque année**, la Ville propose aux Oullinois âgés de 6 à 14 ans de passer un été festif, grâce à une programmation riche d'animations sportives, de jeux et de découvertes culturelles. En équipe ou en individuel, ils pourront expérimenter durant les mois de juillet et août l'accro-gym, la course d'orientation, s'initier au judo ou au trampoline. Des activités culturelles et ludiques leur permettront également de découvrir la médiathèque avec le « zapping Mémo » et les jeux surdimensionnés atypiques de la ludothèque. Ce programme d'activités sera l'occasion pour les jeunes de partager des moments intenses tout en découvrant la richesse de l'offre associative et des services et équipements communaux. L'accueil des enfants peut être, au choix

des parents, soit de 9h à 17h, soit par demi-journée.

Les inscriptions ont lieu les 10 et 17 juin de 14h à 16h au service des sports, et les 12 et 19 juin de 14h à 18h au service jeunesse.

Le programme est téléchargeable sur internet, et mis à votre disposition à l'accueil de la mairie ●

### **Renseignements**

Service des sports - Parc Chabrières  
04 37 41 14 01  
Service jeunesse - 10 rue Orsel  
04 72 39 74 70

### **A vos appareils photos !**

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2013, la Ville lance un appel aux Oullinois pour faire partager leurs photos les plus insolites mettant en scène des éléments du patrimoine architectural ou environnemental de la commune. Pour participer, envoyez ou déposez vos photos aux archives municipales au format 20 x 30 ou 30 x 40 cm ou envoyez un fichier .jpg haute définition à [oullinsolite@ville-oullins.fr](mailto:oullinsolite@ville-oullins.fr) avant le 31 juillet.

### **Renseignements**

Archives municipales  
04 72 39 73 15

### **Enfouissement de réseaux**

Des travaux d'enfouissement ont lieu depuis le 13 mai sur la Grande rue, entre la rue du Pras et le Pont d'Oullins. Ils seront terminés le 21 juin. La rue Jacquard est également concernée par ces travaux depuis le 3 juin jusqu'au 28 juin. Ces enfouissements de réseaux seront suivis par des aménagements de voirie.

### **Info trafic...**

Le site info-traffic du Grand Lyon devient Onlymoov'. Il s'agit d'un service du Grand Lyon destiné aux Grands Lyonnais pour faciliter leurs déplacements. Le service d'alerte par mail et SMS permet de recevoir sur votre mobile des informations sur les événements perturbant la circulation : accident, travaux, fermeture de tunnels...

### **Renseignements**

[www.onlymoov.com](http://www.onlymoov.com)



## Talents d'or Bientôt les lauréats !

**Le samedi 29 juin seront dévoilés officiellement les gagnants du concours.**



**Lancé cette année par la Ville**, le concours Talents d'or a été le rendez-vous à ne pas manquer ! Destiné aux Oullinois âgés de 15 à 25 ans, il vise à récompenser leurs capacités et leurs engagements dans divers domaines. Ce sont donc huit dossiers qui concourent pour cette édition 2013. Chaque catégorie proposée a reçu le dossier de plusieurs candidats : « parcours professionnel et scolaire », « pratiques artistiques », « citoyenneté et solidarité ». Le jury, composé de 5 membres (l'adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, un conseiller municipal, la représentante du Préfet, un président d'association, un directeur d'établissement scolaire), aura la lourde tâche de sélectionner trois lauréats et un coup de cœur. La remise des prix aura lieu le samedi 29 juin à 11 heures à l'Hôtel de Ville, et récompensera les lauréats avec de beaux cadeaux : tablette numérique, places de spectacles... ●

## Jules Ferry à cœur ouvert

Les enfants, les enseignants et les parents d'élèves de l'école Jules Ferry ont été invités par la Ville à découvrir l'avancée des travaux de l'établissement. Le même jour, en soirée, le chantier était « à cœur ouvert » pour les riverains. L'occasion pour tous de constater les derniers aménagements réalisés. Les travaux de restructuration de l'école avancent conformément au planning. Après la découverte de blocs de béton lors des fouilles, il a été nécessaire de revoir les plans des fondations. Cependant, le calendrier est respecté.

Les travaux de gros œuvre sont en cours de finition, la cuve de rétention des eaux pluviales de 56 m<sup>3</sup> a été installée dans la cour de l'école élémentaire, l'étanchéité des toitures est terminée et la grue a été démontée. Le clos et le couvert sont également terminés par l'installation des sheds (fenêtres de toit, ressemblant aux vasistas) et des menuiseries extérieures côté place Jordery. Les travaux de second œuvre ont donc pu débuter, tout comme ceux des façades ●

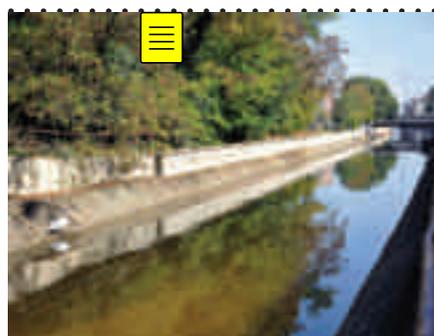
## YZERON

### Bientôt les travaux à Oullins

Après une 1<sup>ère</sup> étape qui vient de s'achever à Charbonnières-les-Bains, les travaux de lutte contre les inondations pilotés par le Syndicat de l'Yzeron (SAGYRC), se poursuivront à Oullins dès l'automne 2013. Au-delà de la protection qu'ils assureront pour les riverains de la rivière, c'est un nouveau cadre de vie dont pourront profiter tous les Oullinois, avec un cours d'eau plus naturel et plus accessible !

La fréquence des inondations (six sur les onze dernières années) subies par les habitants du bassin de l'Yzeron, notamment les Oullinois, démontre le rôle vital de ce programme reconnu d'utilité publique et d'intérêt général en janvier 2012. Sur les 4,5 km de tronçons à réaménager, près de 2,5 km sont situés sur la commune, avec des secteurs particulièrement emblématiques, au niveau du boulevard de l'Yzeron.

Les travaux prévus par le SAGYRC consistent à élargir le lit de la rivière pour augmenter les capacités d'écoulement et ainsi protéger les riverains contre les crues. Mais ils permettront aussi de reconstruire un milieu favorable à la diversité de la flore et de



la faune : le cours d'eau retrouvera de l'espace et un fonctionnement plus naturel, avec un profil plus sinueux, des milieux aquatiques variés et une végétation adaptée... Enfin, ces aménagements offriront des accès aux berges plus sécurisés et plus agréables, avec la création sur plusieurs secteurs, de promenades, chemins, lieux de détente.

À noter qu'après le chantier d'Oullins, les travaux se poursuivront à Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin la Demi-Lune, dans une logique de progression d'aval en amont ●

**Mercredi 26 juin à 19h : réunion publique organisée par le SAGYRC et la Ville, à la salle des fêtes. Objectif : présenter le détail des aménagements prévus à Oullins et l'organisation du chantier.**

## CARNET DE CHANTIER

### GRANDE RUE : ULTIME LIGNE DROITE !



Les trottoirs devant les magasins entre les rues Voltaire et Marceau seront achevés avant les soldes d'été. Ceux situés devant l'Hôtel de Ville commenceront à être rénovés mi-juin. Si les conditions climatiques le permettent, nous pouvons affirmer dès à présent que l'ensemble des travaux de la Grande rue seront terminés cet été !

### 2<sup>ÈME</sup> TRANCHE DES TRAVAUX DE L'ENTRÉE NORD



Les travaux de l'entrée nord d'Oullins vont débuter à l'automne 2013 : extension du terre-plein central d'une quarantaine de mètres, création d'un terre-plein central d'une cinquantaine de mètres (entre la Résidence Claude Bernard et le parc Chabrières), rénovation de 3 600 m<sup>2</sup> de chaussée, plantations d'arbres, arbustes et plantes variées... Ce réaménagement est effectué dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé en 2011, à hauteur du lycée Chabrières.



La mise en place du pont-rail du futur pôle multimodal a nécessité 6 nuits de travaux

## Travaux nocturnes : gestion des nuisances sonores

A l'occasion de travaux d'envergure, certaines opérations ne peuvent être réalisées en journée, au risque de paralyser la circulation et pénaliser les commerçants et riverains. Le choix est donc parfois fait de réaliser des opérations la nuit, générant ainsi des nuisances sonores inhabituelles. Zoom sur les dispositions prises par la Ville afin de garantir la tranquillité des Oullinois.

### Quelle communication pour les riverains et les commerçants ?

Arrêtés municipaux officiels, prospectus, affiches, newsletters... Beaucoup de supports de communication viennent relayer les informations de nuisances sonores aux riverains et aux commerçants. Les arrêtés municipaux, validés par le Maire ou son adjoint délégué, arrêtent des conditions particulières tant sur les horaires que sur la durée des perturbations. Ils sont affichés par l'entreprise menant les travaux, sur le lieu même du chantier avant que celui-ci ne démarre. Une note d'information est également envoyée par la mairie aux riverains.

Dans le cadre de chantiers contraignants ou de perturbations imprévues, la Ville et ses partenaires emploient des moyens supplémentaires pour prévenir les habitants impactés par les nuisances : prospectus, site internet et blogs de la Ville, panneaux lumineux, Profil, ... Les stewards urbains peuvent également être mobilisés afin de donner les informations aux passants dans les rues.

### Pont-rail du futur pôle multimodal

Sous maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France, le pont-rail République fabriqué sur place depuis de longs mois a pris sa place dans la continuité de la rue de la République début mai. Le pont-rail accueillera les voies ferrées, en partie supérieure, et 3 trémies en-dessous : les véhicules routiers circuleront sur la voie centrale, les piétons et modes doux sur les côtés. Monté sur vérins, cet ouvrage impressionnant (longueur : 25m ; largeur : 8,40m ; hauteur : 6,50m) de plus de 1 500 tonnes a été posé sur des rails pour pouvoir être poussé sous la voie ferrée actuelle. Une

opération spectaculaire qui a eu lieu en 5 jours et 6 nuits de travail intensif, 24h/24, afin de réduire la durée des opérations. En effet, grâce au travail de nuit, l'interruption complète de la circulation ferroviaire n'a duré que 5 jours.

### Doublement du collecteur de l'Yzeron

Depuis le mois de février, des travaux de doublement du collecteur de l'Yzeron sont réalisés. Un tunnelier est installé au parc naturel de l'Yzeron mobilisant des dizaines d'ouvriers et de nombreuses machines. Le creusement du tunnelier est réalisé en 2 postes : de 6h à 14h et de 14h à 22h. Des aléas de chantier (casse, inondations...) sont venus perturber le bon déroulement du planning de travail, obligeant les entreprises à poursuivre leur travail au-delà des horaires initialement prévus, notamment le soir après 22h.

### Aménagement de la Grande rue

Alors que le chantier arrive bientôt à son terme, les travaux d'enrobés devront être réalisés sur une ou deux nuits (de 20h à 7h) au cours de l'été. Ce scénario est privilégié afin de réduire le nombre d'automobilistes et de riverains concernés par les restrictions de circulation. En effet, la Grande rue sera totalement fermée et le stationnement interdit sur toute sa longueur. La réalisation de ces travaux de nuit facilitera les rotations de camions qui devront livrer les enrobés en continu. Enfin, il s'agit d'une question de sécurité, puisque cette partie du chantier est dangereuse, en raison de la chaleur dégagée par le goudron déversé sur la chaussée ●

### TOP : le compte-rendu dévoilé

Le débat public sur le TOP a pris fin en avril dernier. Un compte-rendu a été dressé et présenté par Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public et Philippe Marzolf, président de la CPDP, en présence des représentants du maître d'ouvrage. Dans les 3 mois qui viennent, le Grand Lyon devra, par un acte motivé (une délibération) indiquer les suites qu'il entend donner à ce projet au regard des enseignements du débat public. Il devra également préciser les mesures qu'il prévoit en réponse aux enseignements du débat et, s'il décide de poursuivre le projet, annoncer de quelle manière il entend assurer l'information et la participation du public tout au long de son élaboration.

### Déchèterie mobile

La prochaine déchèterie mobile aura lieu le samedi 8 juin, place Anatole France, de 8h à 16h. Les Oullinois, munis d'un justificatif de domicile pourront y déposer : encombrants, bois, métaux, déchets spéciaux et d'équipement électrique et électronique (appareils électroménagers, téléviseurs...).

### Renseignements

Service voirie  
04 72 39 73 32

### Horaires d'été des déchèteries

Jusqu'au 31 octobre, les déchèteries de Francheville et Pierre-Bénite dont dépend Oullins sont aux horaires d'été. Ouvertures du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi, de 8h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés.



## Quand la Ville favorise l'insertion

**Pour la réalisation de nombreux projets** (Grande rue, école Jules Ferry ...), la Ville fait appel à des prestataires et entreprises privées. Dans le cadre des marchés publics ainsi conclus, la commune a décidé de développer les clauses d'insertion sociale. Il s'agit de favoriser l'emploi et l'insertion sur le territoire oullinois, lutter contre les discriminations sociales et répondre ainsi aux enjeux issus de l'Agenda 21.

Ces clauses d'insertion favorisent l'embauche de personnes en difficulté en leur réservant un pourcentage d'heures de travail. Elles sont spécifiées dès l'appel d'offres et consignées dans le cahier des charges du marché public comme condition d'exécution. Le service emploi (installé au PIVO) est directement impliqué dans modalité du recrutement comme maillon facilitateur des employeurs. Ces clauses sont une richesse pour les personnes éloignées de l'emploi, puisqu'elles leur permettent de « remettre un pied à l'étrier ».

Aujourd'hui, à Oullins, ces clauses d'insertion représentent plus de 12 000 heures de travail :

- Mémo : 1 500 heures d'insertion pour le marché du nettoyage,
- Ecole Jules Ferry : plus de 5 000 heures d'insertion dans le cadre du chantier,
- Restauration dans les établissements scolaires : 2 200 heures pour la préparation et le service des repas,
- Grande rue : plus de 3 400 heures d'insertion dans le cadre du chantier...

D'autres clauses d'insertion seront mises en place pour les chantiers du square Orsel et du bois de Sanzy. Les personnes ont ainsi la possibilité de se former, de reprendre confiance en elles et de se voir proposer des opportunités d'emploi stable et durable ●

### Renseignements

Service emploi  
04 78 50 71 89

## Alternance Le forum répond aux attentes

**Organisée pour la deuxième année consécutive**, la Journée Chrono de l'Alternance a eu lieu fin mai, au gymnase Maurice Herzog. Un événement qui a remporté tous les suffrages grâce à l'implication et la présence des entreprises participantes et au travail d'équipe des partenaires du sud ouest lyonnais (Ville d'Oullins, CCI, CMA, Pôle Emploi, commission relation entreprise de la fédération SOLEN, établissements scolaires...). Pendant toute la journée, entreprises, organismes de conseil à la formation et à l'emploi, et demandeurs de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation se sont rencontrés. Munis de leur curriculum vitae, les candidats, de tout âge et de tout niveau (CAP au Master), ont pu consulter les annonces et rencontrer les recruteurs venus très nombreux pour cette édition. En effet, ce ne sont pas moins de 50 PME



qui sont venues présenter 270 offres d'embauche. Les 540 visiteurs, accueillis avec qualité par les élèves du lycée Orsel, ont pu évoluer à travers 3 espaces : celui dédié à l'information, l'espace de rencontre avec les entreprises, et l'espace consacré aux offres. Cette Journée Chrono de l'Alternance a offert une réelle opportunité aux visiteurs Oullinois de décrocher un contrat pour leur formation dans une entreprise d'accueil ●



## « Au goût du jour » : le succès au rendez-vous

**Restaurant municipal**, « Au goût du jour » est aujourd'hui un point de rendez-vous connu et reconnu par les seniors Oullinois. Entièrement réaménagé l'été dernier (peinture, décoration...), « Au goût du jour » propose aux personnes âgées aussi bien une restauration de qualité que de nombreuses animations. Au quotidien, ce sont trois agents municipaux qui s'occupent faire vivre ce lieu : Sandra (responsable du restaurant), Murielle (second de cuisine) et Rézak (animateur du pôle seniors). C'est auprès de Sandra qu'il convient de s'inscrire lorsqu'on veut venir prendre un repas. Elle assure également la remise en température des plats livrés par la société de restauration SHCB, la décoration des tables, le service, l'entretien des locaux. Elle veille à rendre le restaurant convivial et accueillant. Durant le service, elle est également à l'écoute des convives. Murielle, quant à elle, la seconde dans ses fonctions. Outre l'entretien des locaux, elle effectue également le service et la vaisselle. Enfin, Rézak est l'animateur du pôle. Il élabore le programme d'animation du lieu, en veillant à ce qu'il soit au plus près des attentes des personnes âgées de la commune : atelier mémoire, loisirs créatifs, sorties culturelles, actions d'information... Un groupe de bénévoles s'associe à lui pour l'animation des ateliers et dans la

gestion de la bibliothèque. Des Oullinois viennent également proposer leurs services (conférences, expositions de tableaux, bénévolat, ateliers de loisirs créatifs...).

Grâce au dynamisme et à l'implication de l'équipe, de nombreux projets voient le jour : exposition de peintres jusqu'au 7 juin ; semaine portugaise du 10 au 15 juin ; action de prévention routière à l'automne...

700 repas par mois sont servis. Depuis l'ouverture de la salle d'animation, environ 100 personnes différentes ont fréquenté le lieu. Les animations les plus appréciées sont les ateliers de loisirs créatifs (en moyenne 15 personnes par atelier), les sorties (40 personnes par sortie), les thés dansants appréciés des personnes les plus âgées qui ne peuvent se rendre dans les clubs (50 personnes). Les accueils du matin (pause café) ont concerné environ 80 personnes différentes depuis la réouverture du restaurant ●

**Renseignements**  
« Au goût du jour »  
5 rue Pierre-Joseph Martin  
04 72 30 56 16

## Bienvenue Valentine !

En 2011, la résidence « La Californie » avait fait une première expérience en accueillant un beau lapin blanc, baptisé Martin, recueilli par Rézak, animateur du pôle senior. Après quelques semaines, Martin s'en est allé, l'enclos étant très sommaire. Le personnel de la résidence a décidé de renouveler l'expérience, en prenant toutes les précautions pour que le nouvel habitant ne puisse s'échapper de son espace de vie. Ainsi, en avril, dans le cadre d'un chantier Ville Vie Vacances, de jeunes Oullinois ont créé un enclos sécurisé. Depuis début mai, une nouvelle habitante a donc rejoint « La Californie » ! La lapine, baptisée Valentine, est désormais chouchoutée par les résidents qui viennent lui rendre visite tous les jours en lui apportant à manger. ●



### Restauration scolaire

Les inscriptions à la restauration scolaire année 2013/2014 sont en cours. Vous avez jusqu'au 10 juin pour ramener vos dossiers dûment remplis et complétés au service scolaire de la mairie. Il est rappelé que pour pouvoir bénéficier de la restauration scolaire, les familles doivent être à jour des paiements de l'année 2012/2013.

### Dictionnaires pour futurs collégiens

L'équipe municipale remettra aux enfants de CM2, scolarisés à Oullins, des dictionnaires marquant leur passage en 6<sup>ème</sup>. La réception aura lieu le 22 juin à 11h, dans le Hall Raspail de l'Hôtel de Ville, en présence des enfants et de leurs parents. Les invitations à la cérémonie adressées aux parents par voie postale, seront demandées pour le retrait du dictionnaire.

### Plan canicule

Afin de prévenir les risques liés à de fortes chaleurs, la Ville organise un réseau de veille sociale en direction des personnes âgées ou handicapées. Un registre nominatif est constitué pour recenser les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes handicapées vivant à domicile. Si vous souhaitez être recensé, ou nous signaler une personne de votre entourage, rendez-vous au CCAS afin de remplir un questionnaire. Vous avez également la possibilité de procéder à l'inscription par téléphone.

**Renseignements**  
CCAS  
04 72 39 73 13

## Fête de la musique : tous au parc Chabrières !

Pour cette 31<sup>ème</sup> édition, la Fête de la musique a été revisitée ! Au-delà d'animations organisées en ville, le grand rendez-vous de soirée se déroulera pour la première fois au parc Chabrières avec le groupe Mazalda en tête d'affiche.

**Cette année, la Fête de la musique** rime avec éclectique ! En effet, la programmation de cette édition 2013 se veut variée, tant par les animations proposées que par les lieux de concerts. L'après-midi (de 15h à 19h), quatre sites accueilleront des groupes musicaux : la Mémo, le restaurant municipal « Au goût du jour », la Maison des Enfants et la résidence La Californie. Ensemble de harpes, chorales, orchestres... seront autant d'animations familiales proposées aux visiteurs.

A 18h30, le public est invité à se retrouver au parc Chabrières pour un concert événement. Pour cette programmation, la Ville d'Oullins s'est associée au Clacson et propose une soirée unique. Une première partie « scène amateurs » accueillera des formations de Music'85, de l'Ecole Harmonique d'Oullins et du Club Musique du Lycée parc Chabrières.

A partir de 21h, Mazalda montera sur scène afin de proposer un concert haut en couleurs. Le groupe proposera son concert, aux influences sonores venues des quatre coins du monde (Moyen Orient, Amérique Latine, Inde, bassin méditerranéen...) empruntant les grooves et la dynamique de certaines musiques populaires et modernes des 40 dernières années (rock, dance, disco, électro...). Un événement à ne manquer sous aucun prétexte ! Un espace convivial permettra aux spectateurs de se rafraîchir autour d'un verre.

Retrouvez le programme intégral et détaillé de la Fête de la musique au sein de ce numéro de Profil. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie, et téléchargeable sur le site de la Ville ●

## Judo L'équipe de France junior à Oullins

**Le CASCOL a accueilli au club l'Equipe de France Junior de judo** pour un entraînement ouvert aux adhérents, de 4 à 15 ans. Un moment unique et fort en émotions pour les jeunes judokas, qui ont pu participer à des exercices communs avec les jeunes espoirs nationaux et assister à des démonstrations du plus haut niveau. Etaient également présents sur le tatami des gradés adultes, tels que François-Noël Buffét, Gilbert Coudène (Ecohlité), Jacques Mollard (entraîneur du CASCOL), Guy Delvingt (conseiller technique à la Ligue de judo Rhône-Alpes), Jean-Claude Tondeur (président de la Ligue de judo Rhône-Alpes), Joël Brogniard (entraîneur), Gérard Di-Rollo (président du comité départemental de judo). Cette visite fait suite à la participation des cascoliens au championnat du Monde juniors qui a eu lieu à Lyon mi-mai ●





## Ecran Total : la tête dans les étoiles

**Le festival Ecran Total proposera un ciné-concert** en hommage à Buster Keaton le vendredi 28 juin prochain au parc Chabrières. La manifestation, organisée par le Théâtre La Renaissance en partenariat avec la Ville, alliera donc cinéma et musique et permettra aux visiteurs de profiter de moments conviviaux et festifs en plein air. A partir de 20 heures, une scène ouverte prendra place à la Terrasse du parc avec une chorale de femmes (association ACLCO Bana Mboka), puis la projection de deux courts-métrages réalisés lors d'ateliers de films d'animation animés par Laurie Cortial à la Mémo. Un tirage au sort sera par ailleurs organisé par la Mémo avec dotations de livres ou de DVD aux gagnants.

A partir de 22 heures, le public assistera à un ciné-concert « Musiques pour Buster ». Sur une musique originale interprétée en direct par Jean-Claude Guerre au piano et Erwan Bonin à la batterie, 3 des courts métrages les plus aboutis de Buster Keaton seront projetés :

- *Malec forgeron* (1922) : un scénario particulièrement

subtil, plein de gags et des tâches de graisse de partout !

- *One week, la maison démontable* (1920) : une inventivité géniale et totalement désopilante.

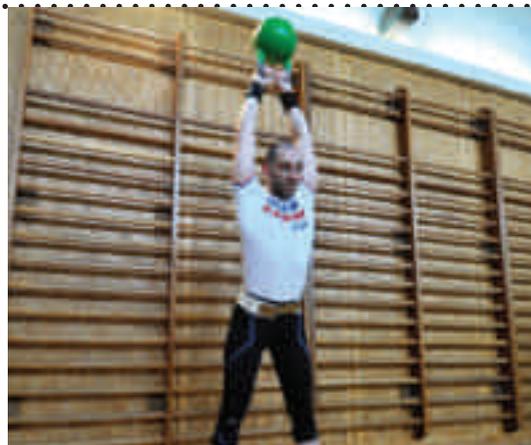
- *Voisin, Voisine* (1920) : truffé d'exceptionnelles prouesses acrobatiques en temps réel, Keaton au sommet de son art.

L'événement peut être reporté au 29 juin, en cas d'intempéries. Venez nombreux, la soirée est entièrement gratuite !

Autre rendez-vous organisé dans le cadre de la manifestation « Ecran Total » : la projection du film « Intouchables ». Elle aura lieu le mardi 2 juillet, vers 21h30, à la Maison des Enfants (Le Petit Revoyet). L'occasion pour les spectateurs de voir ou revoir le film, avec François Cluzet et Omar Sy, qui a réalisé un record avec près de 22 millions d'entrées, devenant ainsi le plus vu dans l'histoire du box office français ! ●

## Girevoy sport : une discipline encore méconnue

**L'Association Française de Girevoy Sport** (AFGS) organise le 16 juin prochain le 2<sup>ème</sup> Open de France international, au gymnase Montlouis, de 10h à 18h. Une compétition qui espère réunir de nombreux curieux, afin de faire découvrir ce sport encore peu connu. La kettlebell est l'objet utilisé dans ce sport. Il s'agit d'un outil massif avec une poignée, qui a la forme d'un arc fermé, pesant entre 4kg et 60kg. Elle sert entre autres à la préparation physique des sportifs et des forces de l'ordre un peu partout dans le monde. Le girevoy commence progressivement à faire son apparition dans le monde du sport en France. A Oullins, deux adhérents de l'AFGS font partie de l'équipe de France : Viviane Marsan et Stéphane Dauvergne, fondateur de l'AFGS. Ils sont tous les deux vainqueurs en 2013 de l'open international belarus de semi marathon girevoy sport. A noter que Stéphane Dauvergne essaiera le 8 septembre prochain au gymnase



Montlouis d'établir un record jamais tenté en France : le levé d'une kettlebell au-dessus de la tête pendant 3h sans jamais la poser au sol. Les fonds récoltés lors de cet événement seront reversés à l'association « Rire c'est guérir » (aide aux enfants atteints de cancer) ●

### Renseignements

AFGS  
06 28 27 44 00

### Expo ECHO

L'exposition ECHO (Environnement, Citoyenneté et Handicap à Oullins) est organisée tous les ans. Elle rassemble les travaux des élèves des écoles d'Oullins. Vous avez jusqu'au 12 juin pour la découvrir dans le Hall Raspail de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture de la mairie.

### Venez essayer le judo !

Le CASCOL judo jujitsu Oullins propose des séances gratuites de découverte du judo, tous les mercredis de juin de 14h à 15h. Pour rappel, l'association propose des cours d'initiation judo pour les 4 à 7 ans, des cours de judo pour les 8 à 13 ans, des cours judo et jujitsu adultes (self défense) loisirs et compétition.

### Renseignements

www.cascol-judojujitsu-oullins.com  
cascol.judojujitsu@free.fr  
06 77 06 24 95

### Forum des associations

Comme chaque année, le forum est un rendez-vous à ne pas manquer ! Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, il aura lieu le 7 septembre, de 9h à 18h au gymnase Herzog. Les associations ont jusqu'au 15 juin pour retourner leur dossier de participation à la mairie.

### Renseignements

Service communication  
04 72 39 73 13

**élus socialistes  
et apparentés**



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Héléne POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

**élu Europe-Écologie  
Les Verts  
et apparentés**



Michel RONZY

**élu communiste**



Jasmine CASTEL

**élu Lutte Ouvrière**



Jean-Luc RENAULT

**Sortir Oullins des emprunts toxiques  
maintenant**

Depuis que nous avons découvert les premiers emprunts toxiques, contractés par le maire dès 2007, nous vous faisons part régulièrement de notre inquiétude pour les finances de la ville tandis que nous exhortons le maire à y renoncer et à agir contre leur toxicité pour l'avenir financier de la commune.

Dès 2007, François-Noël Buffet a signé ces emprunts toxiques, sans solliciter l'avis des membres du Conseil municipal ni susciter de débat. En 2011, alors que la dangerosité des emprunts toxiques n'échappait à plus personne, il a contracté un nouvel emprunt de 4 400 000 €, classé dans la catégorie la plus dangereuse de tous les emprunts toxiques. François-Noël Buffet est entièrement responsable de ces graves erreurs de gestion et l'on comprend alors qu'il ait fui la transparence du débat.

Depuis plus de cinq ans, le maire reste sourd à nos relances : nous l'avons encouragé à agir contre les banques indélicates, dont la sulfureuse Dexia et à porter l'affaire devant la justice si besoin. Il aurait pu très tôt dénoncer les emprunts toxiques et revenir à une politique financière responsable. Mais il a toujours refusé d'entendre la voix de la raison. Incapable de reconnaître les erreurs du passé, il fait fi des alertes en provenance de la Chambre régionale des comptes et plongé dans les abîmes des emprunts toxiques dont il laissera la charge à ses successeurs.

Aujourd'hui apparaît un nouvel élément législatif qui pourrait contraindre enfin Monsieur Buffet à sortir de sa passivité coupable, même si l'on peut regretter que la force l'emporte sur le choix. En effet, la loi du 17 juin 2008

a modifié la réglementation sur les délais de prescription, celui-ci est réduit désormais à 5 ans pour les emprunts signés après cette loi, et s'applique pour la première fois dès le 17 juin 2013. Ne rien faire avant cette date pour les emprunts contractés en 2008 rend toute action en justice impossible pour mener un recours contre les banques et pour défendre les intérêts financiers d'Oullins. Ne rien faire, c'est accorder une victoire définitive aux banques et à leurs juteux revenus assurés par les emprunts toxiques. Oullins est infectée par quatre emprunts toxiques pour près de 12 millions d'euros sur l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2013, ce qui représente près de 54% du total de la dette en cours dans notre ville, et cela pour des durées de 20 à 30 ans. C'est considérable et interminable.

De nombreuses collectivités ont fait le choix d'engager des procédures en justice contre les banques indélicates. La nouvelle présidente du Conseil général du Rhône a récemment choisi cette voie, décision approuvée unanimement par tous les groupes politiques de l'assemblée départementale. Plusieurs collectivités ont déjà obtenu des succès très significatifs au bénéfice des habitants contribuables.

Nous proposons une énième fois au maire d'Oullins d'engager une procédure contre les banques, préservant toutes les possibilités d'action pour faire valoir les bons droits de la commune et de ses habitants. Il serait incompréhensible que le maire ne partage pas notre objectif - sortir Oullins maintenant du piège des emprunts toxiques et préserver l'avenir de la ville – et qu'il s'acharne à condamner la commune pour plusieurs décennies ●

**Logements vacants**

En 2008 à Oullins, l'INSEE en recensait 747 sur un total de 12 841 logements. Un parc mal connu par l'équipe en place qui disait (Conseil du 26 /11/2012) pouvoir faire plus et mieux pour que ce chiffre diminue.

Après avoir relevé le taux et la progressivité de la taxe sur les logements vacants pour lutter contre la spéculation et la négligence, le gouvernement vient d'étendre le champ

de cette taxe à de nouvelles communes, dont Oullins, situées en zones urbaines où un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande entraîne des difficultés fortes d'accès au logement.

Identifiez mieux ce parc, informez, incitez les propriétaires ! C'est le bon moment et c'est utile ●

**Un cerveau pour tous**

En ce 18 mai, jour de braderie à Oullins, des énerguemènes ont trouvé intelligent de coller sur la vitrine de notre local des affiches contre le mariage homosexuel. Pourquoi à Oullins, et pourquoi sur notre siège ? Peut être par bêtise ou ignorance, ou bien, en écho avec la position prise par notre sénateur-maire au Sénat. Mais ce faisant, ces nostal-

giques d'un ordre moral moyenâgeux ont désigné notre local comme un lieu d'accueil, d'ouverture, de tolérance et d'égalité de droits, ce qu'il est et ce qu'il continuera d'être. Nous les remercions car leur bêtise nous valorise plus qu'elle ne nous insulte ! ●

**Le seul remède : la force des  
travailleurs**

Sur la zone Pôle emploi d'Oullins, le chômage a progressé de 11,1 % d'août 2011 à août 2012, et depuis l'été 2012, il y a 20 % de jeunes de plus au chômage. Face à ce fléau, les pouvoirs publics tant nationaux que locaux ne proposent que de favoriser l'apprentissage, l'alternance ou d'orienter vers des métiers peu attractifs mais soi-disant vecteurs d'emplois.

Mais les quelques dizaines d'emplois que cela créerait ne sont nullement une réponse pour les milliers d'autres chômeurs du secteur. Non ! La solution ne viendra que des travailleurs eux-mêmes qui - quand ils se mobiliseront - imposeront l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous ●

## Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD Clotilde POUZERGUE



Jean-Pierre SCAPPATICCI Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER Fatem MAZIGH



Michel TERROT Marcelle GIMENEZ Marc FLIU



Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA MONTET Philippe SOUCHON



Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL Nadine CORELLA



Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN Clément DELORME



Franck COTTET Emmanuel PERLIN

## Une gestion active de la dette

Depuis que nous sommes en responsabilité, nous avons toujours élaboré des budgets qui proposent le meilleur équilibre possible entre, d'une part, des dépenses indispensables pour poursuivre notre développement et offrir aux Oullinois les services dont ils ont besoin (25 millions d'euros de budget de fonctionnement et 7 millions d'investissement en moyenne chaque année), et d'autre part, une gestion financière saine et réaliste.

Malgré un contexte de crise depuis fin 2008, nous privilégions cinq axes forts dans l'élaboration de notre stratégie budgétaire, à savoir : pas d'augmentation des taux d'imposition depuis maintenant neuf ans, une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, le maintien d'un haut niveau d'investissement, un soutien élevé et constant aux associations de la Ville et une gestion active de la dette.

Sur ce dernier point, rappelons-nous qu'à la faveur de la renégociation de sa dette en 2007, la Ville d'Oullins, comme plusieurs milliers d'autres collectivités, s'est vue proposer des emprunts dits « structurés » pouvant comporter des risques liés aux taux de change entre les monnaies. Il n'est pas inutile de rappeler aussi qu'à l'époque, les principaux bailleurs de fonds publics tels que Dexia ne proposaient quasiment que ce type de produits à leurs clients (ils constituent d'ailleurs aujourd'hui 20 % de l'encours de la dette de l'ensemble des collectivités françaises, entre 7 et 10 milliards d'euros).

A cette époque également, les membres de l'opposition, pourtant toujours prompts à donner des leçons, n'y trouvaient rien à redire. M. Ubaud n'a d'ailleurs jamais fait de remarque, ni à ce moment, ni au conseil municipal suivant lors du compte-rendu des décisions prises par notre équipe en avril 2007, pas plus lors de l'approbation du compte administratif, pas plus lors des six années suivantes où le groupe PS et apparentés, pourtant appliqué à crier « au loup », a voté toutes les délibérations d'information sur la dette qui lui étaient proposées et contre lesquelles il aurait pu s'opposer pour exprimer son mécontentement. Notons au passage que les 99,2M€ de prêts de même nature contractés par le Sytral, non renégociés et pour lesquels aucune action en justice n'est lancée, semblent bizarrement moins émouvoir M. Ubaud qui y siège pourtant au conseil d'administration ! Charité bien ordonnée...

Pourquoi l'opposition, fidèle à elle-même, a-t-elle choisi les gesticulations et les déclarations catastrophistes sur ce sujet ?

La réponse est simple : parce que la seule arithmétique qu'elle pratique est le calcul... politique ! Tous ceux qui se penchent un instant sur nos budgets municipaux, sur nos emprunts et sur la communication transparente que nous faisons de notre dette depuis des années savent que nous sommes attentifs au risque potentiel que ces emprunts pouvaient représenter pour nos finances. C'est la raison pour laquelle nous avons divisé leur proportion par deux au cours du mandat ! La très grande majorité de ces produits ayant en effet été renégociée et sécurisée.

Nous continuons d'ailleurs à les renégocier chaque année avec nos partenaires financiers afin d'en réduire davantage la part, même si les choix que nous avons fait en 2007 ont permis à la Ville, jusqu'à ce jour, d'économiser au total près d'un million d'euros de frais financiers. De plus, depuis 2007, tous les nouveaux emprunts ont été contractés sur des taux fixes sans aucun risque. Il paraît donc compliqué, voire impossible en termes de droit, d'intenter une action en justice contre nos partenaires financiers puisqu'il n'existe aucun « préjudice » à leur imputer. C'est un constat de bon sens. Cela étant dit, nous nous réservons le droit de les poursuivre sur des points précis, à la lumière d'une récente jurisprudence.

Nos finances sont donc saines et sûres. Si elle évoque quelques points d'amélioration, la Chambre régionale des Comptes, qui a audité notre commune sur la période 2004-2010, démontre surtout que nos comptes « sont réguliers, sincères, équilibrés, et qu'il n'existe aucune sorte de faute ou de malversation », y compris concernant les emprunts dits « structurés ». Avec un niveau d'endettement de seulement 844 € par habitant, soit près de 30 % inférieur à la moyenne des collectivités comparables, Oullins fait figure de bon élève. Sur 100 € de dépenses, la Ville a ainsi versé seulement 5 € l'an dernier pour le remboursement de sa dette (capital et intérêts). Ce qui explique pourquoi nous avons obtenu de nos partenaires bancaires, dès fin 2012, le financement de nos investissements 2013 alors que tant d'autres collectivités éprouvent des difficultés pour y parvenir.

Il est intéressant de noter que certaines municipalités voisines, de gauche, ont fait le choix, pour équilibrer leurs comptes, de jouer la carte de la fiscalité au détriment de la justice sociale. Pour mémoire, Monsieur Jean-Louis Ubaud préconisait également dans son projet municipal une hausse des impôts locaux ●

MÉMO

Jeunesse

5 et 19 juin · 10h30

Heure du conte

Pour les 2/4 ans

12 et 26 juin · 10h30

Heure du conte

A partir de 4 ans

19 juin · 17h

Heure du conte

Dès 3 ans

22 juin · 11h

Samedi des tout-petits

Comptines, chansons, petites

histoires pour les enfants et

leurs parents

(sur inscriptions)

CITOYENNETÉ

8 juin · 10h

Assemblée plénière du Conseil

Municipal des Enfants

Hôtel de Ville

18 juin · 17h30

Commémoration de l'Appel du 18 juin

Square du 18 juin (boulevard

Général de Gaulle)

21 juin · 10h30

Diagnostic en marchant de la

Saulaie

26 juin · 19h

Réunion publique futurs travaux de l'Yzeron

Salle des fêtes

27 juin · 19h

Conseil municipal

Hôtel de Ville

DIVERS

7 au 21 juin

Exposition de peintures créatives

Restaurant « Au goût du jour »

8 juin · 8h à 16h

Déchèterie mobile

Place Anatole France

26 juin · 17h

Ciné Mioches

« Ma Vache et moi » de Buster Keaton avec Buster Keaton.

Film muet en noir et blanc

Adultes

15 juin · 14h30

Séance autour du festival

« Ecran Total »

Animée par la Cie Peut-Être.

Projection et présentation de

leur film « Tombés du ciel », ins-

crit dans le dispositif « Culture

et Santé », Tombés du ciel a été

créé avant tout avec et pour

les patients «handicapés» de

l'hôpital Henry Gabrielle à Saint-

Genis Laval.

15 juin · 15h

Ciné Club

Cécilia Bartoli : Sacrificium

Film documentaire sur le thème

de l'opéra

8 juin · 

Goûter musical de Music'85

Parc Chabrières

9 juin · A partir de 10h

Kermesse de la paroisse St

Viateur

11 juin · 20h

Assistants maternels : mode d'emploi

PPE Bussière

15 et 16 juin

Tournoi de volley ball sur herbe

Stade de la Clavelière

15 juin · 8h30

Initiation aux premiers secours

Maison des sociétés

16 juin · 10h

2e open de France Girevoy sport

Gymnase Montlouis

18 juin · 14h

Permanence d'information

Langue Française

Maison des sociétés

19 au 22 juin · 20h30

Grand-peur et misère du Ille

Reich

MJC

22 juin

Fête des familles du CISAG

Gymnase Montlouis

Pour tous

Du 18 au 22 juin · Aux

heures d'ouverture

Exposition «Le dedans et le dehors»

d'Emmanuelle Murbach

21 juin

La fête de la musique à la

Mémo !

La Mémo vous donne

rendez-vous pour partager

un moment musical à l'occa-

sion de la fête de la musique.

17h : Les BOUGILLONS

17h30 : ALAEO

18h : Orchestre Junior

Music'85

18h30 : Chorale des enfants

de l'école Jules Ferry

21 juin :  
Fête de la musique !  
Tout le programme au cœur  
de ce numéro de Profil

22 juin · 19h45

Gala de natation synchronisée

PLO

24 juin · 14h – 16h / 18h – 20h

Info pour les futurs parents

Antenne CAF d'Oullins

26 juin · 14h30

Information sur le diabète

Maison des sociétés

28 juin · 18h

Pot de départ des enseignants

Hôtel de Ville

28 juin · 20h

Ecran Total

Parc Chabrières

29 juin

Tournoi du Bridge Club

Salle des Fêtes

29 juin · 11h

Cérémonie des Talents d'or

Hôtel de Ville

29 au 30 juin

Fête de la musique du PLO

Locaux du PLO

30 juin · 13h30

Concours de pétanque

Place Kellermann

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87

69923 OULLINS Cedex

tél. 04 72 39 73 13

fax 04 78 50 81 78

www.ville-oullins.fr

contact@ville-oullins.fr

www.facebook.com/Oullins

twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public

lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30

mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30

samedi : 9h-12h

n° vert : 0800 013 477

n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République

tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)

39 boulevard Général De Gaulle

tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue

tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts

le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes

le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois d'  12h et de 13h à 16h30

Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites)

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil

tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)

tous les vendredis de 13h30 à 17h30

Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS

Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchèterie de Pierre-Bénite

chemin de la Gravière

tél. 04 72 39 21 87

Déchèterie de Francheville

Z.I de Taffignon, 29, route de la gare

tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron

tél. 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES

M. Michel TERROT - Député du Rhône

8, rue Victor Hugo

69600 OULLINS

tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône

57 rue Edouard Herriot

69002 LYON

tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général

Hôtel du département

29-31 cours de la Liberté

69483 LYON Cedex 3

tél. 04 72 61 74 33

# Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LUNDI À SAMEDI

DE 8H45 À 19H45



143, BOULEVARD EMILE ZOLA  
69600 OULLINS  
04 78 51 35 74



# LYON AUDITION



Maryline GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.

## Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant



Contrôle de votre audition  
Prêt et essai gratuit d'appareils\*  
Conseil en nouvelles technologies auditives  
Protection anti-bruit

\* sur prescription médicale

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

# FÊTE de la MUSIQUE

2 1 J U I N 2 0 1 3

- 15H > 19H : DANS LA VILLE
- 18H30 > 23H : AU PARC CHABRIÈRES

